

FORMULAIRE 34

Rapport du syndic sur le non-dépôt d'un état de l'évolution de l'encaisse  
ou d'une proposition  
(alinéa 50.4(8)b) de la Loi)

*(Intitulé Formulaire 1)*

Je, \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, syndic, désigné dans l'avis de l'intention de faire une proposition déposé par \_\_\_\_\_, personne insolvable, fais rapport au séquestre officiel de ce qui suit :

1. La personne insolvable a, le \_\_\_\_\_, déposé auprès du séquestre officiel un avis de son intention de faire une proposition.

2.

*(Cochez ce qui s'applique.)*

- aucun état des projections sur l'évolution de l'encaisse n'a été déposé dans les 10 jours suivant la date du dépôt de l'avis d'intention;
- aucune proposition n'a été déposée dans les 30 jours suivant la date du dépôt de l'avis d'intention ou dans le délai prorogé accordé par le tribunal aux termes du paragraphe 50.4(9) de la Loi. *(Si un délai supplémentaire a été accordé par le tribunal, annexez l'ordonnance.)*

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Syndic autorisé en insolvabilité

REMARQUE : Lorsqu'une copie du présent avis est envoyée par voie électronique, par des moyens tels que le courriel, le nom et les coordonnées de l'expéditeur, tel que prescrit au Formulaire 1.1, doivent être indiqués à la fin du document.